



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lait

Question écrite n° 5247

Texte de la question

M Jean-Louis Goasduff attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les menaces de destabilisation de l'organisation économique et interprofessionnelle laitière consécutivement à l'existence d'un marché libre du lait mieux rémunère que les créneaux traditionnels. En effet, la recherche de matière première par les industriels transformateurs laitiers (français mais aussi belges, néerlandais ou espagnols) nourrit une spéculation qui favorise la multiplication de GIE de producteurs et désorganise les structures traditionnelles d'organisation de la collecte.

Texte de la réponse

Reponse. - Le régime de maîtrise de la production laitière, qui a été mis en place en 1984 initialement pour cinq campagnes, a démontré son efficacité en interrompant une croissance de la production laitière qui menaçait de porter atteinte au revenu des producteurs de lait : en provoquant une croissance incontrôlée des stocks publics, dont le coût dépassait les possibilités budgétaires de la Communauté européenne, cette augmentation de la production aurait inévitablement conduit à des baisses sévères des prix garantis, si des dispositions tendant à la maîtriser n'avaient pu être prises à temps. Ces baisses ont fort heureusement pu être évitées et le régime de maîtrise de la production laitière, qui vient d'être prolongé de trois campagnes par le conseil des ministres de la Communauté européenne, a permis de défendre le revenu des producteurs de lait. Au terme de ces quatre années d'application, il convenait de faire le point sur l'application de ce régime et d'utiliser l'expérience acquise par les différents acteurs de la filière et par l'administration pour réfléchir aux améliorations à apporter. C'est pourquoi le ministre de l'agriculture et de la forêt a demandé à ses services et à l'office du lait d'engager, avec l'ensemble des responsables professionnels, une réflexion qui permettra dès la campagne 1989-1990, d'adapter le système dans le sens d'une plus grande transparence et d'une plus grande simplicité.

Données clés

Auteur : [M. Goasduff Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5247

Rubrique : Lait et produits laitiers

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3188